

Echanges, questions-réponses au fil de l'eau
Programmation pluri-annuelle énergie des bâtiments de l'État
2 avril 2019

- Pb de santé avec des lumières LED ? → pour info, une [conférence IdealCo aura lieu le 28 mai 14h \(de 2h\) sur la Lumière bleue : état des connaissances et applications dans la vie quotidienne](#) », il est possible de poser des questions dès maintenant, pour avoir une réponse lors de la conférence.
- Cube2020 (et Cube S pour les collèges et lycées) : réduire sa consommation énergétique sans gros travaux ni grosse dépense mais plutôt par une utilisation plus raisonnée du bâtiment et des petites actions → <https://cube2020.org/>
- Comment faire lorsque le prestataire n'est pas compétent sur la maintenance et la régulation du chauffage notamment ?
→ RPIE : il faut signaler les problèmes car pour l'instant la PFRA n'en a pas connaissance, et voir ce qu'on peut faire (changement de prestataire, externaliser...). La DIE réfléchit à prendre en charge certaines prestations de gestion.
- Un désembouage de 8 000€ est nécessaire pour un bâtiment, est-ce finançable ?
→ l'idée de la PPE est d'identifier/programmer ces actions énergie et de les financer sur le BOP723 et/ou la réserve. Pour l'année 2019, une enveloppe de 50 k€ a été prévue sur la réserve pour ce type d'actions à "faible coût". Il faut faire remonter le besoin via le RUO.
- La PPE concerne-t-elle seulement les actions à faible coût ou toutes les actions ?
→ l'idée de la PPE est d'identifier *toutes* ces actions et programmer les financements et travaux (tout ne sera pas financé, car l'enveloppe est limitée, mais on pourra programmer ce qu'on finance et ce qu'on finance pas et avoir une programmation pluriannuelle pour les investissements importants). L'enveloppe 723, garantie par la DIE jusqu'en 2022, est de 3,8 M€ et devrait permettre de programmer chaque année des travaux énergétiques (sous réserve des travaux de sécurité qui seront toujours prioritaires).
- L'outil Cerema est rempli en 1h30 – 2h environ en général
- S'il y a des soucis constatés lors des visites de bâtiments, comme l'évaluation des surfaces, il est possible de faire remonter (à Muriel et Solenn) et voir si on peut aider (demande de licence de logiciel, visionneuse gratuite, etc.).
→ il existe des logiciels gratuits pour ouvrir et refaire les plans dwg (par exemple draftsight, utilisé par une personne du réseau)
- La question a été posée de mettre en place une plateforme d'échanges au niveau régional pour partager les différentes expériences (ça peut aussi être une simple mailing liste) → à creuser par rapport aux plateformes départementales existantes.
- Pb de comptage à la sous-préfecture de Saumur car comptage global logements et bureaux.
→ possibilité de financer un sous-comptage avec l'argent de la réserve